

**Comment notre région peut-elle s'affirmer par rapport à sa grande voisine la Bourgogne ?
Que pensez-vous d'un projet qui viserait à fusionner à terme les 2 régions ?**

La question peut se traduire par « comment les 2 régions peuvent-elles rentrer en concurrence ? » Ce n'est pas notre façon de voir les choses sauf si cet objectif est la recherche d'un mieux vivre en région. Pour le moment, la seule concurrence existante est celle du marché et chaque région fait des pieds et des mains pour que les entreprises s'installent chez l'une et pas chez l'autre, c'est la course à celle qui accordera le plus de subventions publiques ou de facilités d'installation ! Les 20 conseils régionaux sur 22 gérés par le PS auraient pu en finir avec cette politique d'aides publiques aux entreprises. Aurait-elles pour autant été s'installer dans les 2 seules régions de droite ? Il faut arrêter de céder à ce chantage à l'emploi, arrêter d'accompagner cette logique capitaliste.

Quant au projet de fusion des 2 régions, voilà qui conforterait le souhait de Sarkozy (proposition Balladur) de réduction du nombre des régions à 15. La soi-disant économie de gestion des territoires éloignerait encore plus la population des décideurs et ne serait qu'une attaque de plus contre la démocratie !

Comment l'université de Franche-Comté peut-elle collaborer avec celle de Bourgogne sans pour autant risquer l'absorption de fait ? Selon vous, ce risque existe-t-il ?

La coopération entre les 2 universités est d'ores et déjà tracée, les premiers accords ont été signés au printemps 2009 et la fusion des 2 entités est déjà programmée.

Mais ce qu'on ne nous dit pas, c'est quelles vont être les conséquences pour la gestion, les personnels et les conditions d'étude et de recherche.

Il est clair que le passage aux responsabilités de l'UFC (gestion de l'intégralité du budget de 180 millions d'euros dont 148 de masse salariale) va conduire les présidents d'université à limiter les charges de personnels et à faire appel aux fonds privés ! L'un des dossiers déjà sur la table est la révision des effectifs hospitalo-universitaires...

Ce genre de fusion ne vise certainement pas l'amélioration des conditions d'études et de recherche. La Région doit favoriser des coopérations entre les universités mais surtout pas favoriser leur privatisation !

Le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) créé en 2005 entre les 2 régions concerne aussi les écoles d'ingénieurs, les 2 CHU, les pôles de compétitivité et même les entreprises les plus importantes. Cela signe l'entrée des entreprises dans les universités avec désormais la nouvelle appellation du PRES : « fondation de coopération scientifique » à capitaux publics et privés !